

Communiqué de presse

15 mars 2022

La Fondation Pestalozzi lance son appel à candidatures pour le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

Les institutions ayant des projets d'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses peuvent dès à présent soumettre leur candidature pour le prix pour l'encouragement précoce de la Fondation Pestalozzi. Ce prix est doté de 20 000 francs.

Zurich, 15 mars 2022. **La Fondation Pestalozzi a pour but d'améliorer encore la qualité de la formation en Suisse tout en renforçant l'égalité des chances pour les jeunes issus de régions de montagne et de contrées reculées. En collaboration avec l'Association faitière des enseignantes et enseignants de Suisse (LCH), elle décernera pour la cinquième fois déjà le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses. Le jury se compose de personnalités issues des domaines de la science, de l'économie, de l'éducation, de la politique et de la société.**

«Avec le prix pour l'encouragement précoce, nous souhaitons distinguer des projets innovants dans les régions de montagne et ainsi sensibiliser à ce sujet tout en élargissant l'offre de programmes de promotion précoce», déclare Daniel Zeller, président de la Fondation Pestalozzi.

Pour le succès de l'apprentissage des enfants, une éducation et un encouragement précoces et de bon niveau qualitatif constituent, avec la mission éducative des parents, un préalable essentiel afin qu'ils puissent donner libre cours à leur curiosité naturelle et découvrir le monde petit à petit. Les structures d'accompagnement de haut niveau qualitatif destinées aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés constituent un cadre idéal pour la promotion précoce.

Soulignons que, pendant la pandémie de coronavirus, les organisations de formation, d'accueil et d'éducation de la petite enfance ont rempli une mission sociale importante.

La participation est ouverte dès maintenant et jusqu'au 15 juin 2022 aux institutions publiques et privées qui ont réalisé un projet dans le domaine de l'encouragement précoce (c'est-à-dire pour les enfants jusqu'à leur scolarisation) ainsi qu'à celles qui ont une ébauche de projet et voudraient le réaliser.

Pour Gion Lechmann, président de Canorta Igniv, lauréate du prix pour l'encouragement précoce 2019, la préparation du dossier de candidature a été une excellente occasion de marquer une pause et de réfléchir aux objectifs atteints. La distinction représente, pour la crèche Canorta Igniv et pour la région reculée de la Surselva, une grande marque de considération pour le travail fourni dans le domaine de la promotion de la formation précoce. Mais elle a aussi donné une formidable motivation à poursuivre sur cette voie et à développer l'activité.

Josef Arnold, ancien conseiller d'État du canton d'Uri et président du jury, ajoute: «La promotion précoce aide les parents à créer pour leurs enfants un environnement stimulant pour leur développement.»

Renseignements

- Erika Andrea, gérante de la Fondation Pestalozzi, e.andrea@pestalozzi-stiftung.ch
Tél. 044 210 40 80
- Vous trouverez de plus amples informations sur le prix pour l'encouragement précoce ainsi qu'un film de Karin Heberlein sur le sujet sur www.fruehfoerderungspreis.ch ou sur www.pestalozzi-stiftung.ch

Entretiens

Le président de la Fondation Pestalozzi, Monsieur Daniel Zeller, et les membres du jury se tiennent à votre disposition pour des entretiens. Veuillez contacter le secrétariat de la Fondation Pestalozzi.

Fondation Pestalozzi

La mission principale de la Fondation Pestalozzi est l'octroi de bourses et de prêts à des fins de formation à des jeunes issus des régions de montagne suisses. Depuis sa création en 1961, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de 43 millions CHF à 8856 boursières et boursiers.

Remise du prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

Le prix, décerné tous les deux ans, l'a été pour la dernière fois en 2019. En raison du coronavirus, l'édition 2021 a été reportée à 2022.

Ce prix doté de 20 000 CHF est décerné par la Fondation Pestalozzi, en collaboration avec l'Association faîtière des enseignantes et enseignants de Suisse (LCH).

Un jury de personnalités de premier plan désignera l'organisation lauréate.

Les membres du jury sont:

- **Josef Arnold**, ancien conseiller d'État du canton d'Uri et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi (président du jury)
- **Franziska Peterhans**, secrétaire centrale de l'Association faîtière des enseignantes et des enseignants suisses (LCH) et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi (vice-présidente du jury)
- **Sina Bellwald**, chanteuse valaisanne en dialecte, très connue en Suisse
- **Marcus Caduff, ing. agr. dipl. EPF**, conseiller d'État du canton des Grisons
- **Trix Heberlein, lic. iur.**, ancienne conseillère aux États et ancienne vice-présidente de la Fondation Pestalozzi
- **Carolina Müller-Möhl, dipl. sc. pol. (UL Berlin)**, entrepreneuse, membre de conseil d'administration et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi
- **Milan Prenosil**, président du Conseil d'administration de Confiserie Sprüngli AG et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi
- **Heidi Simoni, docteur ès lettres**, directrice du Marie Meierhofer Institut für das Kind